



Périgueux, le 8 juin 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Logement : une urgence pour le pouvoir d'achat et la vie des Français »

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE

MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

*Marie-Claude Varaillas, sénatrice de Dordogne, vice-présidente de la commission de l'aménagement et du développement durable, Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice de Paris, membre de la commission des affaires économiques et Eliane Assassi, présidente du groupe Communiste Républicain Citoyen et Ecologiste présenteront à la presse, **jeudi 9 juin à 11h (Palais du Luxembourg)**, la proposition de loi du groupe CRCE visant à « garantir l'accès au logement de tous et la préservation du pouvoir d'achat des ménages ».*

Depuis des années, la hausse des dépenses de logement plombe le pouvoir d'achat des ménages et l'inflation rend aujourd'hui la situation alarmante. **Près de 15 millions de nos concitoyens sont menacés par la crise du logement et 4 millions en souffrent directement, comme nous le rappelle le 27^e rapport de la Fondation Abbé Pierre.**

La proposition de loi que les sénatrices et sénateurs du groupe CRCE ont déposé contient ainsi plusieurs mesures urgentes et structurelles dont :

- le gel des loyers avec compensation intégrale pour les bailleurs sociaux
- doublement du chèque énergie et du forfait charges pour les bénéficiaires APL
- l'augmentation des APL et suppression du mois de carence
- l'élargissement de la prime d'accès sociale pour les ménages modestes pénalisé par les restrictions d'accès au crédit
- la généralisation et le durcissement de l'encadrement des loyers afin d'engager une baisse effective
- l'encadrement des prix du foncier et la création d'une contribution de solidarité urbaine et taxation des plus-values excessives pour stopper les hausses démesurées des coûts
- La fin de la Réduction de loyer de solidarité imposés aux bailleurs sociaux, le renforcement des aides à la pierre et l'accélération de la transition énergétique
- La mobilisation du foncier public en assurant dans les opérations de logements une priorité aux HLM
- La lutte accélérée contre les passoires thermiques par la généralisation du permis de louer
- La mise en œuvre de la garantie universelle des loyers pourtant déjà votée dans la loi ALUR

« Alors que le logement constitue une préoccupation majeure des Français et qu'il est le premier poste de dépenses des ménages, le gouvernement nouvellement nommé ne comporte pas de ministre en charge de cette question. Un mauvais signal envoyé aux familles et acteurs du logement, selon la sénatrice, tandis que les aides au logement et à la construction ont, pour leur part, fait les frais d'une politique de réduction des dépenses publiques durant le dernier quinquennat, mettant à mal le droit au logement constitutionnellement garanti. »

Contact presse : Bénédicte Brait 06 38 48 12 14

« ESPACE LOUIS ARAGON », 1 PLACE DU 8 MAI 1945 – 24000 PERIGUEUX
15, RUE DE VAUGIRARD - 75291 PARIS CEDEX 06

*

mc.varaillas@senat.fr - 06 33 36 06 85